

Monsieur

Le laquay hier a SA. des lettres que Madame et Madam
oiselle de Brillon m'ont fait l'honneur de m'escrire
auxquelles desirant de faire response vous m'obligeren
de les retirer et de me les renvoyer par ce porteur dans
un papier cacheté et d'alrins que j'ay d'attonger laque
vison de ma l'ambemen feche d'attenger mesme et i
ver les dites lettres et de cause que je n'ay donnee ce
paine laquelle je vous supplie d'eschablement de
grandre pour

Monsieur

Votre d'eschablement serviteur
M. de la Haye

Prot. 22. l. 1.
1642.

A Monsieur

Monsieur de Zulcum